VOTRE DOSSIER

MARIAGE CIVIL

LETTRE D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,
Mesdames,
Messieurs,

Vous avez choisi de célébrer votre mariage sur la commune de Léognan et nous vous en remercions.
Vous allez remplir le dossier de mariage constitué des pièces suivantes :

- ✓ Liste des pièces à fournir .....p 3
- ✓ Renseignements futurs(es) époux(ses) ..... P 5
- ✓ Renseignements communs aux futurs(es) époux(ses) ..... P 7
- ✓ Attestation sur l'honneur ..... P 10
- ✓ Liste des témoins ..... P 11

Remplissez ce dossier de la manière la plus précise et lisible possible, les renseignements demandés seront mentionnés dans votre acte de mariage.

Nous vous souhaitons d'heureux préparatifs et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le service Etat Civil

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h30
Mardi: de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 19h00
Mercredi: de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h30
Jeudi : de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h30
Vendredi: de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 16h00

Rendez-vous impératif pour le dépôt du dossier – Présence des deux futurs époux obligatoire
https://rendezvousonline.fr/ - Service Mariage/Etat Civil – Ville de Léognan 33850

DOSSIER DE MARIAGE

Pour que votre dossier de mariage puisse être accepté lors du dépôt :

- ✓ L'un des futurs époux, ou ses parents, doit avoir son domicile à Léognan, ou à défaut sa résidence depuis au moins 1 mois,
- ✓ Les pièces doivent être déposées par les futurs(es) époux(ses) à la Mairie, au plus tôt un an et au plus tard un mois, avant la date à laquelle ils / elles souhaitent se marier,
- ✓ La présence des 2 futurs(es) époux(ses) est requise au dépôt du dossier,
- ✓ Aucune date ne pourra être retenue si le dossier est incomplet, seul le certificat relatif au contrat de mariage peut être remis plus tardivement, 15 jours maximum avant la célébration
- ✓ Les documents originaux doivent être présentés.

POUR INFORMATION

Le mariage est impossible pour les personnes de même sexe lorsque l'un des époux est ressortissant de l'un des pays suivants:

Algérie, Bosnie Herzégovine, Cambodge, Kosovo, Laos, Maroc, Monténégro, Pologne, Serbie, Slovénie, Tunisie.

Dans certains autres pays, le mariage entre personnes de même sexe est considéré comme un crime ou un délit. De ce fait, si vous êtes de nationalité étrangère, il y a lieu de consulter le service Etat Civil et de se reporter à la fin du dossier.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

❒ COPIE INTEGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE

Français(es) né(ées) en France :
Délivrée par la mairie de naissance, datant de moins de 3 mois (6 mois pour les collectivités d'Outre-Mer) au moment du dépôt du dossier.

Français(es) né(ées) à l'étranger :
Délivrée par le Ministère des Affaires Etrangères, datant de moins de 3 mois (6 mois pour les collectivités d'Outre-Mer) au moment du dépôt du dossier.

Ministère des Affaires Etrangères
Service Central de l'Etat Civil
44941 Nantes Cedex
Tel : 05 51 77 20 20
Internet : www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande html

Ressortissant(es) étrangers(ères) :
Délivrée par la ville de naissance du pays d'origine, datant de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier. La copie intégrale devra être rédigée en français ou traduite. Elle peut être soumise à une légalisation ou à une apostille. Vous trouverez dans à la fin de ce dossier le tableau récapitulatif.

Apatrides et réfugiés(ées) politiques :
Délivrée par l'office français de protection des apatrides et réfugiés(ées) ou apatrides datant de moins de 3 mois lors du dépôt du dossier.

O.F.P.R.A
201, rue Carnot
94136 Fontenay sous Bois
Tel : 01 58 68 10 10

Dans le cas où vous ne pouvez obtenir votre acte de naissance via la plateforme du site service.gouv.fr, votre acte sera demandé par notre service via une plateforme.

Avertissement : Si votre état civil est modifié entre la date de dépôt du dossier et le jour de la célébration du mariage, vous êtes tenu d'en informer le service Etat Civil en produisant une copie intégrale de l'acte de naissance mis à jour.

❒ JUSTIFICATIF DE DOMICILE OU DE RESIDENCE RECENT

1 justificatif de domicile ou de résidence sur lesquels figurent les nom et prénom de chaque futur époux(ses), daté de moins de 3 mois parmi la liste suivante (non exhaustive) :

- ✓ quittance de loyer accompagnée du contrat de location
- ✓ facture d'électricité / eau ou de gaz
- ✓ attestation d'assurance habitation
- ✓ avis d'imposition sur les revenus

Vous souhaitez vous marier dans la ville de domicile ou de résidence de l'un de vos parents, fournir en plus de vos propres justificatifs de domicile les documents suivants :

- ✓ 1 justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au nom du ou des parents domicilié(s) ou résidant(s) à Léognan accompagné de la (leurs) pièce(s) d'identité(s).

❒ **JUSTIFICATIF D'IDENTITE (ORIGINAL ET COPIE)**

Carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte d'OFPRA, carte de séjour, …

A noter : Être en situation irrégulière sur le territoire français ne constitue pas un obstacle au mariage.

❒ **POUR LES RESSORTISSANTS(ES) ETRANGERS(ERES)**

Certificat de coutume ou certificat de capacité matrimoniale

Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier.

Certificat de célibat

Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier.

Certificat de non re mariage pour les divorcés (ées)

Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier. Copie du jugement définitif de divorce (original + traduction)

❒ **CAS PARTICULIERS**

Majeurs(es) sous curatelle

Jugement ou document du greffe du tribunal d'instance relatif à l'inscription au répertoire civil, consentement du curateur ou du juge des tutelles.

Majeurs(es) sous tutelle

Jugement ou document du greffe du tribunal d'instance relatif à l'inscription au répertoire civil, consentement du conseil de famille ou des parents, certificat du médecin traitant attestant qu'il a donné l'avis exigé par la loi.

Veufs(ves)

Copie de l'acte de décès du précédent conjoint.

Militaire de la légion étrangère depuis moins de 5 ans

Autorisation du ministère de la défense

❒ **DESIGNATION DES TEMOINS**

Liste des témoins complétée, accompagnée de la **photocopie de la pièce d'identité** pour chaque témoin.
Au moins un par époux (ses) au plus deux.
Les témoins doivent maitriser la langue française et être âgés de 18 ans révolus.

A noter :

Après étude des pièces, les futurs(es) époux(ses) pourront faire l'objet d'une audition, commune ou séparée afin de mesurer la réalité de l'intention matrimoniale et la sincérité des consentements.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FUTURS(ES) EPOUX(SES)

Renseignements relatifs à l'.....

Nom (en majuscule) : .....

Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil) : .....

.....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance (commune, département ou pays): .....

Nationalité : .....

Profession : .....

☎ : .....

e-mail : .....

Avez-vous fait l'objet d'une mesure de :

❒ Curatelle ❒ Tutelle

Situation matrimoniale :

❒ Célibataire

❒ Divorcé(e) depuis le : .....

De (nom et prénoms) : .....

.....

❒ Veuf(ve) depuis le : .....

De (nom et prénoms) : .....

.....

❒ Domicilié(e) à (adresse complète) : .....

.....

❒ Résidant(e) (depuis au moins 1 mois) à : .....

.....

Depuis le : .....

Fils ou fille de (**nom de naissance et prénoms du père**) .....

.....

Domicilié à : . .....

.....

Profession : . .....

Ou décédé le : . .....

Et de (**nom de naissance et prénoms de la mère**) : .....

.....

Domiciliée à : .....

.....

Profession : .....

ou décédée le : . .....

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FUTURS(ES) EPOUX(SES)

Renseignements relatifs à l'.....

Nom (en majuscule) : .....

Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil) : .....

.....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance (commune, département ou pays): .....

Nationalité : .....

Profession : .....

☎ : .....

e-mail : .....

Avez-vous fait l'objet d'une mesure de :

❒ Curatelle ❒ Tutelle

Situation matrimoniale :

❒ Célibataire

❒ Divorcé(e) depuis le : .....

De (nom et prénoms) : .....

.....

❒ Veuf(ve) depuis le : .....

De (nom et prénoms) : .....

.....

❒ Domicilié(e) à (adresse complète) : .....

.....

❒ Résidant(e) (depuis au moins 1 mois) à : .....

.....

Depuis le : .....

Fils ou fille de (**nom de naissance et prénoms du père**) .....

.....

Domicilié à : . .....

.....

Profession : . .....

Ou décédé le : . .....

Et de **(nom de naissance et prénoms de la mère)** : .....

.....

Domiciliée à : .....

.....

Profession : .....

ou décédée le : . .....

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS(ES) EPOUX(SES)

Contrat de mariage prévu :

❒ OUI ❒ NON

Chez Maître : .....
Notaire à : .....

A noter : en cas de contrat, fournir l'attestation notariale au plus tard 15 jours avant le mariage

Nombre d'enfant(s) commun(s) : .....
Fournir le livret de famille pour mise à jour

Interprète à prévoir pour la cérémonie

❒ OUI ❒ NON

A noter : Les différentes étapes de la cérémonie de mariage (lecture du code civil, interpellation des époux, échanges des consentements, lecture et signature de l'acte) nécessitent une compréhension de la langue française.

Nombre d'invités prévus : .....

Mariage religieux prévu : ❒ OUI ❒ NON
Si non, souhaitez-vous que les alliances soient remises à l'occasion du mariage civil ❒ OUI ❒ NON

Futur domicile conjugal prévu

Commune : .....

Département : .....

Adresse : .....

Autorisation de publication du mariage dans la presse locale

❒ OUI ❒ NON

A noter : en plus de sa version papier, le bulletin municipal est disponible sur le site Internet de la ville.
Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service de l'état civil.

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénoms) : .....

.....

Né(e) le : ..... à .....

Certifie sur l'honneur

❒ être célibataire ❒ être divorcé (e)
❒ ne pas être remarié(e) ❒ être veuf (ve)

Etre domicilié(e) à .....

depuis le : .....

ou

Résider sans interruption à Léognan : .....

Depuis le .....

Téléphone : .....

Fait à ..... le ..... Signature

Je soussigné(e) (nom et prénoms) : .....

.....

Né(e) le : ..... à .....

Certifie sur l'honneur

❒ être célibataire ❒ être divorcé (e)
❒ ne pas être remarié(e) ❒ être veuf (ve)

Etre domicilié(e) à .....

depuis le : .....

ou

Résider sans interruption à Léognan : .....

Depuis le .....

Téléphone : .....

Fait à ..... le ..... Signature

LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe et devront obligatoirement maîtriser la langue française.
Fournir une copie de la pièce d'identité pour chaque témoin désigné.

PREMIER TÉMOIN (obligatoire)
Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Domicile : .....
.....

DEUXIEME TÉMOIN (obligatoire)
Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Domicile : .....
.....

TROISIEME TÉMOIN (facultatif)
Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Domicile : .....
.....

QUATRIEME TÉMOIN (facultatif)
Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Domicile : .....
.....

NOTE D'INFORMATION

Le mariage est impossible pour les personnes de même sexe lorsque l'un des époux est ressortissant de l'un des pays suivants car la France à une convention reconnaissant uniquement la loi du pays d'origine où le mariage homosexuel est interdit :

Algérie, Bosnie Herzégovine, Cambodge, Kosovo, Laos, Maroc, Monténégro, Pologne, Serbie, Slovénie, Tunisie.

Dans certains autres pays, il est considéré comme un crime ou un délit, les ressortissants de ces pays doivent être informés de la non-reconnaissance par leur pays d'un tel mariage et des risques qu'ils encourent au regard de leur législation :

Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Gaza, Bangladesh, Barbade, Belize, Bhoutan, Botswana, Brunei, Burundi, Cameroun, Comores, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Nauru, Nigeria, Oman, Ouganda, Guyana, Iles Cook, Iles Salomon, Inde, Indonésie (Sumatra du Sud et la province d'Aceh), Iran, Irak, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Koweït, Liban, Malaisie, Malawi, Maldives, Mauritanie, Maroc, Myanmar, Namibie, Ouzbékistan, Palau, Pakistan, Papouasie-Nouvelle Guinée, Qatar, Saint-Christophe et Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Samoa, Sénégal, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Syrie, Tanzanie, Tonga, Trinité et Tobago, Tuvalu, Turkménistan, Yémen, Zambie, Zimbabwe, Libéria, Libye, Maurice, Mozambique, Seychelles, Sierra Leone, Swaziland, Lesotho, Togo et Tunisie

Vos documents émanent d'un pays étranger, ils peuvent être soumis à une légalisation ou à une apostille. Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif. Pour les pays ne figurant pas sur la liste, la légalisation est exigée.

VOS QUESTIONS

-
-
-
-
-
-

TABLEAU RECAPITULATIF

Concerne les documents établis par une autorité étrangère

A = Apostille
L = Légalisation
D = Dispense

Afghanistan	L	Djibouti	D	Lituanie	A	Saint Vincent et les Grenadines	A
Afrique du Sud	A	Dominicaine (Rép)	A	Luxembourg	D	Salomon	L
Albanie	A	Dominique	A	Macao (Chine)	A	Salvador	A
Algérie	D	Egypte	D	Macédoine	D	Samoa Américaines	A
Allemagne	D	Emirats Arabes Unis	L	Madagascar	D	Samoa Occidentales	A
Andorre	A	Equateur	A	Malaisie	L	SaoTome et Principe	A
Angola	L	Erythrée	L	Malawi	A	Sénégal	D
Anguilla	A	Espagne	D	Maldives	L	Serbie	D
Antigua et Barbuda	A	Estonie	D	Mali	D	Seychelles	A
Antilles Néerland	D	Etats Unis	A	Malte	A	Sierra Léone	L
Arabie Saoudite	L	Ethiopie	L	Man (Ile de RU)	D	Singapour	L
Argentine	A	Féroé (Iles Danemark)	L	Marianne Nord (EU)	A	Slovaquie	D
Arménie	A	Fidji	A	Maroc	D	Slovénie	D
Aruba (Pays Bas)	D	Finlande	A	Marshall (Iles)	A	Somalie	L
Australie	A	Falkland (Iles RU)	A	Maurice	A	Soudan	L
Autriche	D	Gabon	L	Mauritanie	D	Soudan du Sud	L
Azerbaïdjan	A	Gambie	L	Mexique	A	Sri Lanka	L
Bahamas	A	Georgie	A	Micronésie	L	Suède	A
Barhein	A	Georgie du sud (ile RU)	A	Moldavie	A	Suisse	D
Bangladesh	L	Ghana	L	Monaco	D	Suriname	A
Barbade	A	Gibraltar (RU)	A	Mongolie	A	Swaziland	A
Belau (Palau)	L	Grèce	D	Montenegro	D	Syrie	L
Belgique	D	Grenade	A	Montserrat (RU)	A	Tadjikistan	A
Belize	A	Groeland (Danemark)	L	Mozambique	L	Taïwan	L
Bénin	D	Guam (EU)	A	Namibie	A	Tanzanie	L
Bermudes (RU)	A	Guatemala	L	Nauru	L	Tchad	D
Bhoutan	L	Guernesey (RU)	D	Népal	L	Thèque (Rèp)	D
Biélorussie	A	Guinée	L	Nicaragua	A	Territ Antartique Britanique	A
Birmanie (Myanmar)	L	Guinée Bissao	L	Niger	D	Thaïlande	L
Bolivie	L	Guinée Equatoriale	L	Nigéria	L	Timor Oriental	L
Bonaire (Antilles Neerland)	D	Guyana	L	Niue (Nouvelle Zelande)	A	Togo	D
Bosnie Herzégovine	D	Haïti	L	Norvège	A	Tokelau (Iles Nouvelle Zelande	L
Bostswana	A	Honduras	A	Nouvelle Zélande	A	Tonga	A
Brésil	D	Hong Kong (chine)	A	Oman	A	Trinité et Tobago	A
Brunei	A	Hongrie	D	Ouganda	L	Tunisie	D
Bulgarie	D	Inde	A	Ouzbékistan	A	Turkménistan	L
Burkina (Faso)	D	Indonésie	L	Pakistan	L	Turques et Caiques (Iles RU)	A
Burundi	A	Iran	L	Panama	A	Turquie	D
Cambodge	L	Iraq	L	Papouasie Nlle Guinée	L	Tuvalu	L
Cameroun	D	Irlande	D	Paraguay	A	Ukraine	A
Canada	L	Islande	A	Pays-Bas	D	Uruguay	A
Cap-Vert	A	Israël	A	Pérou	A	Vanuatu	A
Cayman (Iles RU)	A	Italie	D	Philippines	L	Vénézuéla	A
Centrafricaine République	D	Jamaïque	L	Pitcairn (Ile RU)	L	Vierges Américaines (iles)	A
Chili	L	Japon	A	Pologne	D	Vierges Britaniques (iles)	A
Chine	L	Jersey (RU)	D	Porto-Rico (EU)	A	Vietnam	D
Chypre	A	Jordanie	L	Portugal	D	Yemen	L
Colombie	A	Kazakhstan	A	Qatar	L	Zambie	L
Comores	L	Kenya	L	Roumanie	D	Zimbadwe	L
Congo Brazzavile	D	Kirghisistan	A	Royaume Uni	D		
Congo Rép Dem	L	Kiribati	D	Russie (Fédération de)	A		
Cook (Iles Nle Zel)	A	Kosovo	L	Rwanda	L		
Corée du Nord	L	Koweit	L	Saba (Antilles Neerland)	D		
Corée du Sud	A	Laos	L	Saint Christophe et Nieves	A		
Costa Rica	A	Lesotho	A	Sainte Lucie	A		
Côte d'Ivoire	D	Lettonie	D	Sainte Hélène (RU)	A		
Croatie	D	Liban	L	Saint Eustache (Antilles Neerlan	D		
Cuba	L	Libéria	A	Saint Marin	D		
Curacao (Antilles Neerland	D	Libye	L	Saint Martin (Antilles Neerland)	D		
Danemark	D	Liechtenstein	A	Saint Siège (Vatican)	L		